

CHAMPIONNAT de FRANCE SE - DOUBLE MIXTE

| | |
|--|--|
| DATES | Les dates limites d'inscription sont fixées par la Ligue Régionale |
| INSCRIPTIONS | 14,00 € par joueur encaissés par la Ligue : <i>10,00 € par joueur à reverser au CN Bowling avec les résultats de la phase District à la fin de de celle-ci et 4,00 € par joueur qui restent à la Ligue</i> |
| 5 décembre 2021 (date limite) | Phase "District" |
| LIEUX | Déterminés par chaque Ligue Régionale |
| 29 novembre 2021 | Date limite de réception par courrier ou courriel à F.F.B.S.Q. (cnb.engagement@ffbsq.org + cnb.sport-entreprise@ffbsq.org) de la liste des équipes engagées par districts |
| 29 janvier 2022 | Date limite pour Déclaration de Forfait Repêchage par la ligue Organisatrice dans l'ordre du classement régional concerné |
| 31 janvier 2022 | Diffusion de la répartition des équipes qualifiées pour la Phase Nationale par le CN Bowling |

CE QUI EST A LA CHARGE DE LA LIGUE RECEVANT LA PHASE "DISTRICT"

Frais d'organisation Phase "District"
 Frais d'arbitrage Phase "District" (déplacement, hébergement, repas et indemnités)
 Frais de récompenses Phase "District" (Médailles, fleurs)
L'organisateur est responsable du choix du huilage, en respect avec les directives fédérales
 Gestion des parties (encaissement auprès des joueurs et paiement au centre)
 Diffusion des convocations aux équipes qualifiés pour la phase suivante
 Envoi des résultats (**sous 3 jours maximum**)
 + Scores pour Homologation (Alias)
+ la liste des équipes qualifiées pour la finale Nationale

| | |
|------------------------------|------------------------|
| 12 et 13 février 2022 | Phase Nationale |
| LIEUX | RODEZ |

CE QUI EST A LA CHARGE DES JOUEUR(SE)S

Frais de parties de la Phase Nationale (**50% de la phase qualificative**)

CE QUI EST A LA CHARGE DU CN BOWLING PHASE NATIONALE

Frais d'arbitrage
 Frais de récompenses Phase Nationale (Médailles, fleurs)
 Frais de parties de la Phase Nationale (**50% de la phase qualificative, 1/2 Finale et Finale**)

Les reversements au CN Bowling devront être effectués sur la base des engagements et non de la participation réelle. Les problèmes de non-participation avec éventuel remboursement seront étudiés au cas par cas par le Comité National Bowling